

# COMMUNE DE CHAMPIS

Année 2011  
Bulletin N° 11  
Mai 2011



## BUDGET 2011 : UNE MISE A NIVEAU NECESSAIRE

Le budget 2011 voté à l'unanimité le 29 Avril a été élaboré sous une double contrainte : la baisse des dotations de l'Etat conjuguée avec la réforme de la fiscalité locale.

Le budget 2011 est néanmoins sain et rigoureux. La mise à niveau de la fiscalité communale va permettre de maintenir un bon niveau des dépenses d'investissement.

- = **LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT :** la DGF qui a pourtant vocation à rééquilibrer les inégalités entre les collectivités ne joue plus son rôle de péréquation. Au contraire, elle accentue les disparités. Plus une commune a d'habitants, plus la DGF par habitant est élevée. L'écart va de 64 € à 128 € par habitant. C'est une distorsion terrible d'autant plus injustifiable que répondre aux besoins des habitants sur un territoire étalé – ce qui est le cas de CHAMPIS – engendre plus de frais que dans le cadre d'un habitat concentré. Dans un mécanisme fondé sur la richesse fiscale par habitant, il est anormal que les dotations de l'Etat régressent dans les petites communes rurales les moins bien loties.
- = **LA REFORME DE LA FISCALITE LOCALE :** supprimée en 2010, la taxe professionnelle a été remplacée par la (CET) Contribution Economique Territoriale composée de la (CVAE) Cotisation sur la Valeur Ajoutée et de la (CFE) Cotisation Foncière des Entreprises. Champis qui ne percevait que très peu de taxe professionnelle récupère désormais, suite au transfert de la part départementale de la taxe d'habitation à l'intercommunalité, la part de la fiscalité additionnelle de la Communauté de Communes Rhône Crussol. Le mécanisme serait intéressant si la commune ne devait en reverser une grande partie au (FNGIR) Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. La réforme de la fiscalité locale se traduit en fait par des ressources davantage basées sur l'habitat que sur l'activité économique.

Par l'effet cumulé du ralentissement de la croissance et du désengagement de l'Etat, les budgets des communes rurales deviennent de plus en plus difficiles à équilibrer et les communes qui ne font pas d'effort fiscal se trouvent désavantagées.

Inchangés depuis 2005, les taux des impôts locaux et donc de l'effort fiscal de CHAMPIS sont les plus bas des 5 communes du plateau ; une mise à niveau s'impose.

### TAUX COMMUNAUX 2010

TAUX COMMUNAUX 2010	Taxe Habitation	Taxe Foncière	Taxe Foncière non bâti	Effort Fiscal
Alboussière	6,94 %	10,33 %	28,84 %	1,07797
Boffres	3,97 %	6,58 %	28,29 %	0,89355
<b>Champis</b>	<b>3,41 %</b>	<b>4,94 %</b>	<b>26,63 %</b>	<b>0.82225</b>
Saint Romain de Lerps	5,95 %	9,13 %	40,65 %	0.97272
Saint Sylvestre	5,67 %	8,76%	38,47 %	1.05168

### TAUX COMMUNAUX 2011

Transfert de fiscalité lié à la réforme et à la fusion avec la Communauté de Communes Rhône Crussol

	Taxe Habitation	Taxe Foncière	Taxe Foncière non bâti
Alboussière	10,49 %	15,92 %	51,59 %
Boffres	7,52 %	12,17 %	51,04 %
<b>Champis</b>	<b>6,96 %</b>	<b>10,53 %</b>	<b>49,38 %</b>
Saint Romain de Lerps	9,50 %	14,72 %	63,40 %
Saint Sylvestre	9,22 %	14,35 %	61,22 %

La hausse des taux communaux 2011 est neutre pour le contribuable dans la mesure où la Communauté de Communes Rhône Crussol a réduit d'autant ses propres taux.

	Taxe Habitation	Taxe Foncière	Taxe Foncière non bâti
<b>Champis</b>	<b>7,96 %</b>	<b>11,53 %</b>	<b>50,38 %</b>

Après mise à niveau, les taux d'imposition de la commune de CHAMPIS restent en dépit de l'augmentation d'un point les plus bas des 5 communes du plateau (à l'exception du taux de la taxe d'habitation de Boffres). Le nouveau produit fiscal attendu dégage l'autofinancement nécessaire à la réalisation des investissements envisagés :

- = nouvelle classe à l'école CHAMPIS / ALBOUSSIERE
- = micro-crèche intercommunale à Champis Garnier
- = lotissement communal
- = numérotation de la voirie communale.....

Pour autant, et sauf à faire supporter aux seuls ménages le poids des équipements communaux, la rénovation du système fiscal des collectivités sur des principes plus équitables s'impose.

L'Equipe Municipale

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

L'équipe municipale vous invite à l'inauguration de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement **le Vendredi 17 Juin 2011** à 17 heures à la station d'épuration (Quartier Garnier) suivi à 18 heures du verre de l'amitié à la salle Toinou (Quartier la Bâtie de Crussol).



## Festival Musique d'été au pays de Crussol

Jeudi 21 juillet	à St-Romain de Lerps	<i>théâtre de verdure</i>	KADY DIARRA	Musique Africaine
Jeudi 28 juillet	à Champis	<i>théâtre de verdure</i>	NIGLOPHONY	Jazz Manouche
Jeudi 4 août	à St-Sylvestre	<i>place du village</i>	SAN	Soul Funk
Jeudi 11 août	à Alboussière	<i>plan d'eau</i>	BILLIE	Chanson Pop
Jeudi 18 août	à Boffres	<i>place du château</i>	AZULEJOS	World Flamenco

Les 5 concerts débutent à partir de 21 heures Libre participation

## 3<sup>ème</sup> Festival de la Terre et du Vent : CHAMPIS La Bâtie le 2 et 3 Juillet 2011

Samedi : Marché de producteurs et d'artisans avec animations et jonglerie du feu  
Barbecue Soirée festive : jazz manouche

Dimanche : Marché de producteurs et d'artisans avec animations de rue : jeu de l'oie géant, concert de légumes  
Ateliers de fabrication de moulins à vent et d'instruments – légumes Et plein de surprises  
Repas traiteur à partir de 12 heures (Adulte : 15 € (café + 1 verre de vin compris) / menu enfant (sur commande)  
Renseignements et réservations: Mairie de Champis / Office du Tourisme / Boulangerie Brunière / Epicerie DESPEYSSSES

## FERMETURE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé le Vendredi 15 Juillet 2011 et du 08 Août au 28 Août 2011 inclus.  
En cas d'urgence vous pouvez contacter : Gilbert DEJOURS 06 43 04 70 78  
Jean SOTON 06 81 83 95 49  
Alain LADREYT 06 32 06 59 84  
Denis DUPIN 06 58 26 17 64

Bon été à tous

## LE PROVERBE DU MOIS



« Se plou per Sant Medard,

Plou durant quaranta jorns  
A Mens que Sant Barnabè

Li Cope lo Bèc. »

« S'il pleut à la Saint Médard, il pleut pendant quarante jours A moins que Saint Barnabé ne lui coupe le bec. »